

# **LES VERBES DU NOUCHI (PARLER ARGOTIQUE IVOIRIEN) : POUR UNE ANALYSE MORPHOSYNTAXIQUE**

**Jean-Baptiste ATSÉ N'CHO**

Département des Sciences du Langage et de la Communication  
UFR CMS, Université de Bouaké - Côte d'Ivoire  
E-mail : jbatse@yahoo.fr

## **Résumé :**

Le nouchi est l'une des dernières variétés du français en Côte d'Ivoire. De nos jours, son rôle véhiculaire indéniable tend à lui conférer le statut de « langue nationale ». Langue hybride ou mélange de langue pour certains, langue métissée ou langue mixte pour d'autres, le nouchi emprunte ou crée ses structures lexicales, morphologiques, syntaxiques à partir d'une langue tierce. Le verbe, l'un des éléments du discours dans le cas du nouchi, ne déroge pas à cette règle. Ainsi, dans son fonctionnement, il peut être de diverses origines avec une morphologie et des désinences singulières, différentes de celles des verbes de la langue française, langue de laquelle ce parler tire son système de conjugaison.

Le présent article s'intéressera dans un premier temps au statut et à la morphologie du verbe nouchi. Dans un second temps, nous analyserons, au niveau de la conjugaison, les temps de prédilection du nouchi. On pourrait, dans ce cas se demander, du fait que le nouchi est une langue hybride, comment les locuteurs situent le déroulement de leurs actions dans le temps. Dans cette collaboration entre syntaxe et discours, nous souhaiterons croiser les dimensions syntaxiques et discursives pour étudier en corpus le fonctionnement des verbes en nouchi dans tous leurs états (Leeman, 2004).

**Mots-clés : Verbe, Nouchi, Argot, Français populaire ivoirien, Morphologie, Syntaxe.**

## **Abstract:**

Nouchi is one of the last varieties of French in Ivory Coast. Nowadays, its undeniable vehicular role tends to confer the statute of “national language to him”.

Hybrid language or mixture of language for some, crossed language or mixed language for others, Nouchi borrows or creates its lexical, morphological, syntactic structures starting from a third language. The verb, one of the elements of the speech in the case of Nouchi, does not derogate from this rule. Thus, in its operation, it can be various origins with a morphology and singular endings, different from those of the verbs of the French language, language whose this speech draws its system from conjugation.

This article will be interested initially in the statute and morphology of the Nouchi verb. In the second time, we will analyze, on the level of the conjugation, times of predilection of the Nouchi. One could, in this case to wonder, owing to the fact that Nouchi is a hybrid language, how the speakers locate the course of their actions in time. In this collaboration between syntax and speech, we will wish to cross-syntactic and discursive dimensions to study in corpus the operation of the verbs in Nouchi in all their states (Leeman, 2004).

**Keywords: Verb, Nouchi, Slang, popular French of the Ivory Coast, Morphology, Syntax.**

## **Introduction**

Le français, langue africaine (Dumont, 1981) dans certaines ex-colonies d'Afrique noires françaises, a su marquer ses locuteurs au point de jouer dans ces lieux un mode de communication avec diverses variantes entre les interlocuteurs. C'est le cas du nouchi en Côte d'Ivoire, un parler né des contacts du français avec les autres langues ivoiriennes. Considéré comme une langue hybride ou mélange de langues pour certains, comme une langue métissée ou langue mixte pour d'autres, le nouchi est sans nul doute « la langue nationale » ivoirienne, du fait de son rôle véhiculaire indéniable de nos jours. Parlée très couramment par plus de la moitié de la population du pays (toutes classes sociales confondues), cette variété du français à l'ivoirienne, dans sa pratique, emprunte ou crée ses composantes lexicales, morphologiques et syntaxiques à partir d'une langue tierce (mélange du français avec quelques langues locales et étrangères). Selon Kouadio (2008), les raisons qui sont à l'origine de sa création sont les mêmes que celles qui ont donné naissance, sous d'autres cieux, à des parlers de ce genre, à savoir : la volonté cryptique, le signe de reconnaissance, l'identification du groupe, etc. C'est pourquoi Lafage (2002 : 35) caractérise le nouchi comme un sociolecte, comme une variété privilégiée des jeunes qui le revendiquent comme moyen d'affirmation de leur esprit créateur et de leur volonté de liberté. En un mot, Il reflète la manière de parler, le répertoire lexical d'un groupe social, d'une génération, d'une communauté linguistique en rupture avec la société.

Par ailleurs, l'une des particularités de ce parler argotique ivoirien est son dynamisme. Sa capacité à se créer ses propres règles grammaticales et son lexique riche et varié révèlent l'esprit et le sens de créativité de ses locuteurs. C'est ainsi que le verbe, l'une des parties du discours dans le cas du nouchi, ne déroge pas à cette règle. Dans son usage, le verbe en nouchi peut être de diverses origines avec une morphologie et des désinences singulières qui n'ont rien à voir avec celles des verbes de la langue française, sur lesquels ce parler tire son système de conjugaison.

L'objectif de cet article est d'étudier les verbes du nouchi dans leurs formes et dans leurs sens. À partir donc d'un corpus de verbes relevant du nouchi, le présent article s'intéressera dans un premier temps au statut et à la morphologie du verbe nouchi. Dans un second temps, nous analyserons, au niveau de la conjugaison, les temps de prédilection du nouchi. Dans cette collaboration entre morphologie et syntaxe, nous souhaiterons croiser les dimensions morphologiques et syntaxiques pour étudier en corpus le fonctionnement des verbes du nouchi dans tous leurs emplois.

## 1. Formes et origines des verbes du nouchi : une hybridation lexicale

L'hybridation lexicale est un procédé de création de mots extrêmement courant dans les codes mixtes qui consiste à associer des composantes de diverses origines linguistiques en vue d'obtenir un seul et unique mot. Pour Queffelec (2007 : 286), « cette hybridation est beaucoup plus systématiquement utilisée dans le nouchi et dans "le français des rues" d'Abidjan. »

En règle générale, selon *Le bon usage*, « le verbe est un mot qui exprime, soit l'action faite ou subie par le sujet, soit l'existence ou l'état du sujet, soit l'union de l'attribut du sujet » (Grévisse, 1975 : 575). En français, à partir de la terminaison de l'infinitif présent, l'on distingue trois groupes de verbes :

- les verbes du 1<sup>er</sup> groupe, en ER, avec un participe présent en ANT ; Exemple : Manger, Tuer, Jouer, etc.
- les verbes du 2<sup>ème</sup> groupe, en IR, avec un participe présent en ISSANT ; Exemple : Nourrir, Finir, Punir, etc.
- les verbes du 3<sup>ème</sup> groupe, en IR et RE, avec un participe présent en ANT ; Exemple : Fuir, Pouvoir, Prendre, etc.

Pour le cas du nouchi, parler hybride à base de français, de dioula et d'autres langues africaines ou européennes, le verbe est un mot qui peut être soit d'origine ivoirienne, soit d'origine européenne, soit d'origine inconnue ou fabriqués.

### 1.1- Verbes issus des langues ivoiriennes

Ce sont des verbes empruntés aux langues ivoiriennes et qui se terminent très souvent par des voyelles, comme dans les exemples ci-dessous :

Exemples :

- (1) *Dja* (« Tuer, Ôter la vie à quelqu'un » du malinké *dja* « âme »)
- (2) *Djêkê* (« 1. Laver, se laver », « 2. Nettoyer, cirer » du malinké *djêkê* « poisson »)
- (3) *Tchêrê* (« réduire la quantité de quelque chose », mot senoufo signifiant « petit », « minime »)
- (4) *Kouman* (« parler, dire », du dioula)
- (5) *Wélé* (« appeler, téléphoner », du dioula)
- (6) *Bori* (mot malinké signifiant « fuir, courir, s'enfuir »)

### 1.2- Verbes issus des langues européennes

Les verbes issus des langues européennes sont de formes diverses qui sont pour la plupart des mots français qui se resémantisent en nouchi, ou des mots hybrides fabriqués à partir d'un radical d'origine anglaise et d'un suffixe français. Outre les verbes empruntés au français ou à l'anglais, le verbe en nouchi peut se présenter sous l'aspect d'une locution verbale, c'est-à-dire un groupe de mots inséparables qui exprime une idée unique et joue le rôle d'un verbe. Ces locutions verbales sont, soit des mots français uniquement, soit la réunion d'un mot français et d'un mot issu des langues ivoiriennes ou du ghetto ivoirien.

Dans ces catégories de verbes, tous les procédés linguistiques de création lexicale sont convoqués. Il s'agit d'une part, des procédés formels que sont la troncation (apocope, aphérèse, affixation), la composition et la reduplication ; et d'autres part, des procédés sémantiques comme la métaphore, la métonymie, l'extension ou le rétrécissement de sens.

### **1.2.1- Mots français resémantisés ou avec extension de sens**

Ce sont, soit des verbes, soit des noms, soit des expressions empruntés au français, mais qui ont un sens plus étendu en nouchi. Pour les verbes, observons les exemples qui suivent :

(7) *Arranger quelqu'un* = « Régler son problème, lui accorder ce qu'il demande, au besoin par la triche, la combine ou le passe-droit »

(8) *Bomber* (quelqu'un) = « Attraper, choper, saisir, Attraper »

(9) *Bourrer* : « Mentir, raconter des mensonges »

(10) *Brancher* : « Mettre des personnes en contact en vue de relations plus intimes »

(11) *Calculer* : Avoir de la considération et du respect pour quelqu'un

(12) *Chier* = « Déconner »

(13) *Décaler* : « 1. Marcher avec style ; 2. Fuir, S'enfuir »

(14) *Défendre (se)* : « Se débrouiller pour maintenir le cap »

(15) *Engager* = « Gifler »

(16) *Gratter* = « Marcher sur une longue distance »

(17) *Placer* (quelqu'un) = « Tromper sa vigilance »

(18) *Pointer* : « Avoir des vues sur quelqu'un »

(19) *Tuer* (un plat) = « Finir le plat »

Pour ce qui est des noms français qui se resémantisent, on a comme exemple :

(20) *Python* = « donner un coup de boule, coup de tête ; geste brutal par lequel on frappe quelqu'un de la tête pour lui faire mal »

(21) *Train* = « faire une partouze, violer à plusieurs »

### 1.2.2- Verbes avec un radical d'origine anglaise et un suffixe français

À l'origine, ce sont des mots anglais qui se verbalisent par l'ajout d'une désinence infinitive du français au radical des mots. Ce sont :

(22) *Break / Brèker* (< (to) Break (angl) + ER = « séduire »)

(23) *Dunk / Danker* (<Dunck (angl) + ER = « Approcher une femme pour la séduire »)

(24) *Deal / Diler* (<Deal (angl) + ER = « Négocier, marchander, traiter d'une affaire »)

### 1.2.3- Verbes construits à partir de mots français

Ces verbes du nouchi sont créés à partir de mots français par l'ajout du suffixe infinitif « ER ». Plusieurs exemples permettent d'expliquer ou de comprendre ces néologismes :

(25) *Batariser* (< Batard + ISER = « Faire du faux »)

(26) *Batrer* (< Battre + ER = « Battre ou frapper violemment quelqu'un »)

(27) *Bisser* (< Bis + (S) + ER = « Doubler la mise, reprendre quelque chose »)

(28) *Boter* (<Botte + ER = « Frapper, cogner quelqu'un »)

(29) *Douler* (< douleur = « 1. Faire mal au cœur ; 2. Énerver quelqu'un »)

(30) *Pieter* (<Pied + (T) + ER = « Aller à pieds, Marcher »)

(31) *Sciencer* (<Sciences + ER = « 1. Regarder quelqu'un avec mépris et dédain ; 2. Plaire, convenir, intéresser ; 3. Mettre balle à terre, se calmer ; 4. Penser, réfléchir »)

(32) *Systémer* (< Système + R = « Tromper, abuser de quelqu'un »)

### 1.2.4- Les locutions verbales issues de mots français

Il s'agit de locutions formées à partir de mots français et qui adoptent un sens nouveau en nouchi, comme nous le constatons dans les exemples suivants :

(33) *Gagner temps* = « S'en aller précipitamment »

(34) *Mettre dedans* = « S'enfuir ; s'éclipser »

(35) *Mettre mort* = « Dépenser, dilapider de l'argent »

(36) *Parler bon* = « Faire des propositions intéressantes, soudoyer »

(37) *Perdre réseau* = « Être complètement ivre »

(38) *Prendre dose* = « Être séduit, attiré par quelque chose »

(39) *Prendre sol* = « Tomber, faire une chute »

### 1.2.5- Les locutions verbales à base de mots français et de mots ivoiriens

Ici, il s'agit de locutions verbales formées à partir de l'association d'un verbe d'origine française et d'un nom issu des langues ivoiriennes ou inconnue. Ces locutions verbales ont un nouveau sens en nouchi. Ces exemples ci-dessous le démontrent :

(40) *Casser kpêtou* (< *Casser* (fran) + *Kpêtou* < inc « sexe féminin » = « Faire l'amour »)

(41) *Frapper ahoco* (< *Frapper* (fran) + *Ahoco* < baoulé « nom donné à un instrument de musique polyphonique d'origine baoulé » = « se branler, se masturber »)

(42) *Prendre dra* (< *Prendre* (fran) + *Dra* < nouchi « situation de honte, sentiment d'abaissement, d'humiliation = « 1. Comprendre ; 2. Être au courant de quelque chose »)

(43) *Prendre débê* (< *Prendre* (fran) + *Débê* < dioula « natte » = « Tomber, terrasser, faire une chute »).

Dans ces locutions verbales du nouchi, les verbes *casser*, *frapper* et *prendre* appartiennent au lexique de la langue française ; les nominaux avec lesquels ils sont associés sont issus des langues de Côte d'Ivoire ou sont d'origine inconnue : si le mot *kpêtou* « sexe féminin » est d'origine inconnue, *ahoco* « instrument de musique » et *débê* « natte » sont respectivement des mots baoulé et dioula. Quant au mot *dra*, c'est un néologisme nouchi calqué sur le modèle de la l'expression française « *dans de beaux draps* ».

### 1.3- Verbes créés localement

Cette dernière catégorie de verbes se distingue des autres parce qu'elle regroupe des verbes qui n'ont pas d'origine fixe. Ils sont créés de façon spontanée pour répondre à un besoin immédiat de communication. Ils deviennent alors des mots « fabriqués » qui se verbalisent par l'ajout d'une désinence infinitive du français à un radical nouchi.

Ces verbes peuvent aussi changer de catégorie grammaticale et devenir des noms. C'est pourquoi, nous les considérons comme des verbo-nominaux (voir 1.3.3).

#### 1.3.1- Verbes essentiellement issus du « ghetto » ivoirien

On a les exemples suivants :

(44) *Bacrô* = « Dormir »

(45) *Din* ou *Dindin* = « Regarder, admirer, jeter un coup d'œil, scruter, observer avec attention. »

(46) *Crou* = « Cacher »

(47) *Badou* = « Manger »

(48) *Fraya* = « Fuir, s'enfuir »

(49) *Gbahé* = « Crier, parler avec aisance, discourir »

(50) *Mougou* = « Faire l'amour »

(51) *Soutra* = « 1. Aider, venir en aide à quelqu'un » ; « 2. Dépanner financièrement quelqu'un »

### **1.3.2- Verbes fabriqués à partir de mots issus du ghetto ou d'origine inconnue et d'un mot d'origine française**

Ce sont des mots fabriqués à partir de mots du « ghetto » ivoirien qui se verbalisent par l'ajout d'une désinence infinitive ou d'un mot d'origine française au radical de ce mot. Plusieurs exemples l'attestent :

(52) *Brimougou* (< *Bri* (diminutif de « brigand ») + *Mougou* (ghetto ivoirien) « Faire l'amour » = « violer »)

(53) *Decrou* (< *De* (prép.) + *Crou* (ghetto ivoirien) « cacher » = « Présenter ce qui est caché, faire sortir de sa cachette »)

(54) *Dédja* (< *De* (prép.) + *Dja* (âme en malinké) = « Ouvrir, Montrer, présenter »)

(55) *Djaffer* (< *Djaf* (ghetto ivoirien) = « nourriture, bouffe » + ER (marque d'infinitif verbal en français) = « Manger »)

(56) *Djafoule* (< malinké *dja* « âme », signifiant « tuer » en nouchi) + *Foule* (mot français) = 1. « Conquérir, impressionner un public ou une foule lors d'une prestation » ; 2. « Gronder, réprimander, protester ou s'en prendre de manière virulente à quelqu'un, quelque chose »)

(57) *Djagayer* (< *Djagaye* (ghetto ivoirien) = « cigarette » + ER (marque d'infinitif verbal en français) = « Fumer »)

(58) *Djézer* (< *Djéz* (ghetto ivoirien) = « Affaire secrète, coup louche » + ER (marque d'infinitif verbal en français) = « 1. Négocier, marchander ; 2. Traiter secrètement une affaire »)

(59) *Faler* (< *Fal* (ghetto ivoirien) = « cigarette » + ER (marque d'infinitif verbal en français) = « Fumer »)

(60) *Faroter* (< Farot (ghetto ivoirien) = « Malin, frime » + ER (marque d'infinitif verbal en français) = « Frimer »)

(61) *Se Fongnon* (< *Se* (pronom du français) + *Fongnon* (ghetto ivoirien) « malin » = « Faire le malin »)

(62) *Gbasser* (< Gbass (du dioula *bàási* « médicament, gris-gris » + ER (marque d'infinitif verbal en français) = « Envoûter »)

(63) *Kèner* (< *Kèn*<sup>1</sup> (ghetto ivoirien) = « Affaire secrète, coup louche » + ER (marque d'infinitif verbal en français) = « 1. Négocier, marchander ; 2. Traiter secrètement une affaire »)

### 1.3.3- Les verbo-nominaux

En nouchi, les verbo-nominaux sont des mots qui changent de catégorie grammaticale selon leur emploi. Ainsi, lorsqu'ils sont précédés d'un déterminant, ils jouent le rôle de nom et lorsqu'ils sont employés avec un sujet ou un verbe auxiliaire ; ils deviennent verbes. Ces mots suivants le montrent si bien avec des exemples à l'appui :

(64) *Bacrô* = « 1. Logement, couchette, maison ».

Exemple : Jagger est dans son *bacrô* « Jagger est à la maison » /

« 2. Dormir, se coucher ».

Exemple : Si tu *bacrô*, c'est pour toi qui s'en va « Si tu passes ton temps à dormir, tu ne réussiras pas (dans la vie) »

(65) *Baho* = « 1. Arme à feu »

Exemple : Où tu as mis ton *baho* ? « Où est-ce que tu as mis ton arme à feu ? » /

« 2. Tuer, Abattre quelqu'un »

Exemple : Ils ont *baho* le môgô « Ils ont abattu le gars »

(66) *Béco* = « 1. Bisou, baiser »

Exemple : Fais-moi le *béco* « Fais-moi un bisou » /

« 2. Embrasser, échanger des baisers affectueux »

Exemple : J'ai *béco* la gomi « J'ai embrassé la jeune fille »

---

<sup>1</sup> Il semblerait que le mot *kèn* viendrait du nom du personnage *Kwai Chang Caine* de la série télévisée américaine *Kung Fu, la légende continue* créée par Ed Spielman. Cette série met en scène les aventures du petit-fils de *Kwai Chang Caine* (incarné par David Carradine), héros de la série, et de son fils *Peter Caine* (incarné par Chris Potter), policier à Los Angeles.

- (67) *Bri* = « 1. Abréviation de *brigand* »  
 Exemple : Tu joues les *bri*-là « Tu te comportes comme un brigand » /  
 « 2. Brigander, attaquer, agresser »  
 Exemple : On a *bri* bloffeur-là « L'homme qui n'arrête pas de frimer a été agressé »
- (68) *Côcô* = « 1. Personne qui vit aux crochets de quelqu'un, saprophyte »  
 Exemple : Ya trop de *côcô* aux maquis « Il y a de saprophytes dans les bars » /  
 « 2. Vivre aux crochets de quelqu'un, Quémander »  
 Exemple : Il va *côcô* ta nourriture « Il va quémander ta nourriture »
- (69) *Cra* = « 1. Mégot de cigarette »  
 Exemple : Laisse-moi ton *cra* « Laisse-moi un peu de ta cigarette » /  
 « 2. Donner ou partager quelque chose avec quelqu'un »  
 Exemple : *Cra*-moi un peu de piair ! « Donne-moi un peu d'argent ! »
- (70) *Dra* = « 1. Problème, souci, pétard »  
 Exemple : Il y a *dra* sur lui « Il a les soucis » /  
 « 2. Honnir, humilier »  
 Exemple : On a *dra* son vieux-père ! « On a humilié son père (ou son aîné) ! »
- (71) *Faitai* = « 1. Mensonge »  
 Exemple : C'est un *faitai* « C'est un mensonge » /  
 « 2. Mentir, Tromper »  
 Exemple : On l'a *faitai* « On l'a trompé »
- (72) *Flôkô* = « Mensonge » / « Mentir, Tromper » (Cf. les exemples en (71))
- (73) *Kapa* = « 1. Fétiche envoûtant »  
 Exemple : Son *kapa* est fort deh ! « Son fétiche est très efficace » /  
 « 2. Envouter, lancer un sort à quelqu'un »  
 Exemple : Ils l'ont *kapa* « Il a été envouté »

### 1.3.4- Les verbes avec réduplication de syllabes

La réduplication de syllabes est un procédé de formation de mots qui permet la répétition d'un mot tout entier ou la répétition d'une partie du mot. En nouchi, ces exemples suivants le démontrent :

(74) *Bagabaga* = « 1. Rouler, tourner en bourrique, tromper, ruser ; 2. Effrayer, Faire peur ».

(75) *Cracra* = « Jouer les caïds ». Exemple : J'ai cracra sur lui

(76) *Frifri* = « Se rendre beau, être bien habillé »

(77) *Kètêkêtê* = « se débrouiller, se démener »

(78) *Sôgôsôgô* = « percer plusieurs fois, perforer »

## 2. Système de conjugaison et temps de prédilection du nouchi

La conjugaison d'un verbe est l'ensemble des formes que peut prendre ce verbe à toutes les personnes selon les temps et les modes auxquels on veut le conjuguer. Conjuguer donc un verbe, c'est réciter ou écrire, dans un ordre convenu, les différentes formes que prend ce verbe d'après les voix, les modes, les temps, les nombres et les personnes (Grevisse, 1975 : 616). Mais pour le cas du nouchi, selon Lafage, ce parler ne possède ni une syntaxe, ni une phonétique propres. Il est une forme linguistique à base grammaticale et syntaxique française (S. Lafage, 1991: 98). On relève néanmoins à ce niveau de la syntaxe, des particularités liées à l'influence du français populaire ivoirien et des langues locales. C'est ainsi que pour situer leurs actions dans le temps, les locuteurs du nouchi ou les *Noussi*<sup>2</sup> vont avoir recours aux temps et aux auxiliaires du français. Ces temps de prédilection relèvent du mode indicatif : le présent, l'imparfait, le passé composé et le plus-que-parfait. L'expression du futur se fait par l'emploi du futur proche : avec le verbe « aller » du français (Ahua, 2008 : 139).

Soit la conjugaison à toutes les personnes du verbe « *fuir* » en français, à partir de ses équivalences en nouchi, selon l'artiste ivoirien Le Magnifique<sup>3</sup> :

Je **béou** (*je fuis*)

Tu **fraya** (*tu fuis*)

Il ou elle **met dedans** (*il ou elle fuit*)

Nous **déchirons** (*nous fuyons*)

Vous **borissez** (*vous fuyez*)

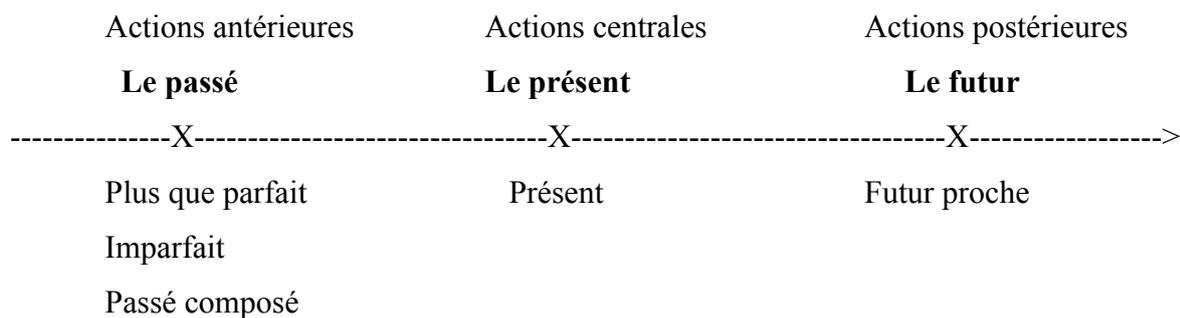
---

<sup>2</sup> Les Nouchiphones ne font pas l'amalgame entre le parler (la langue), les locuteurs et le style qui va avec le nouchi. Ainsi, pour eux, le *nouchi* est considéré comme la langue (le parler), le ou la *Noussi* est celui ou celle qui parle le nouchi ; qui l'utilise au quotidien (c'est-à-dire le locuteur) et le *noussiya* ou le *nouchiya* est considéré comme le style et tous les aspects qui vont avec ce parler argotique.

<sup>3</sup> Bah Jacques Silvère, connu sous le pseudonyme de *Le Magnifique*, est l'un des humoristes ivoiriens les plus adulés qui, dans ses spectacles utilisent le langage nouchi. C'est au cours d'une émission de télé *Bonjour 2010* qu'il a conjugué selon lui le verbe *fuir* en français avec ses équivalences en nouchi.

Ils ou elles *gagne temps* (ils ou elles fuient)

Au regard de cette conjugaison [en nouchi], nous faisons le constat suivant : « *béou* », « *fraya* », « *mettre dedans* », « *déchirer* », « *bori* » et « *gagner temps* » sont les équivalents du verbe « *fuir* » en français. Ces mots peuvent être aussi pris comme des synonymes. Les deux premiers (*béou* et *fraya*) sont des mots issus du ghetto ivoirien. *Mettre dedans*, *déchirer* et *Gagner temps* sont tirés du français, mais avec des sens plus étendus. Enfin le mot « *bori* » vient du malinké et signifie *courir*. En nouchi, cette conjugaison, donne l'aspect du verbe *fuir* dans tous ses emplois. Ce qui nous permet ainsi de schématiser les actions et les temps de prédilection du nouchi dans la conjugaison :



En nouchi, l'on utilise ce système de temps dans plusieurs cas :

- dans la conversation de la vie quotidienne ;
  - pour rapporter les paroles d'un personnage au discours direct dans un récit ;
  - lors de l'écriture de textes rapportant des faits proches du moment où l'on écrit. (Articles de presse, lettres, textes informatifs, dans les journaux satiriques comme *Gbich !*, *Bôl'koth*, etc.)
- Par ailleurs, il est également possible d'utiliser ce système de temps pour narrer une histoire : le lecteur a alors l'illusion que les événements se déroulent au moment où il les lit. (cf : présent de narration en français). Dans la conjugaison des verbes en nouchi, du fait de leur mode et temps d'emploi, les verbes sont classés en deux catégories : les verbes d'origine française et les verbes d'autres origines.

## 2.1- Le présent de l'indicatif

Au présent de l'indicatif, les verbes d'origine française se conjuguent tels qu'en français. Par contre les verbes d'autres origines se conjuguent par l'usage simple du verbe tout en restant invariable à toutes les personnes du singulier et à la 3<sup>ème</sup> personne du pluriel. Mais à la 1<sup>ère</sup> et

2<sup>ème</sup> personne du pluriel, ces mêmes verbes se conjuguent comme les verbes du 2<sup>ème</sup> groupe en français.

Exemple :

| Verbe du français : « manger » |          | Verbe d'autres origines (inconnue) : badou « manger » |                 |
|--------------------------------|----------|---|-----------------|
| Je                             | mange    | Je / Yé   | badou           |
| Tu                             | manges   | Tu / Ti   | badou           |
| Il / elle                      | mange    | Il / elle   | badou           |
| Nous                           | mangeons | Nous  | badouSSONS      |
| Vous                           | mangez   | Vous  | badoussé (SSEZ) |
| Ils / elles                    | mangent  | Ils / elles   | badou           |

## 2.2- L'imparfait de l'indicatif

À l'imparfait de l'indicatif, les verbes d'origine française se conjuguent tels qu'en français. Par contre, les verbes d'autres origines se conjuguent comme les verbes du 2<sup>ème</sup> groupe en français.

Exemple :

| Verbe du français : « manger » |            | Verbe d'autres origines (inconnue) : badou « manger » |                    |
|--------------------------------|------------|---|--------------------|
| Je                             | mangeais   | Je / Yé   | badoussê (SSAIS)   |
| Tu                             | mangeais   | Tu / Ti   | badoussê (SSAIS)   |
| Il / elle                      | mangeait   | Il / elle   | badoussê (SSAIT)   |
| Nous                           | mangions   | *Nous   | badoussions ??     |
| Vous                           | mangiez    | *Vous   | badoussiez ??      |
| Ils / elles                    | mangeaient | Ils / elles   | badoussê (SSAIENT) |

(\*) Il faut remarquer que la conjugaison à la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> personne du pluriel de l'imparfait (de l'indicatif) ne se fait pas comme en français. Pour Ahua (2008 : 141), ces constructions que les nouchiphones trouvent un peu trop soutenues sont remplacées par le pronom « on » ou employé avec celui-ci pour le cas du pronom de la 1<sup>ère</sup> personne du pluriel. Quant à la conjugaison à la 2<sup>ème</sup> personne du pluriel de l'imparfait, elle est faite avec l'expression « être en train de ». Pour ces deux cas, la conjugaison se fera de la sorte :

1- Nous **on** badoussê (SSAIT) pour « nous mangions »

2- Vous **étiez en train de** badou pour « vous mangiez »

### 2.3- Le passé composé de l'indicatif

Pour le passé composé, les verbes d'origine française se conjuguent tels qu'en français et les verbes d'autres origines se conjuguent aussi comme en français, mais en recourant à l'auxiliaire du français.

Exemple :

| Verbe du français : « manger » |       |       | Verbe d'origine inconnue : badou « manger » |       |                            |
|--------------------------------|-------|-------|---|-------|----------------------------|
| J'                             | ai    | mangé | Je / Yé                                     | ai    | badou « j'ai mangé »       |
| Tu                             | as    | mangé | Tu / Ti                                     | as    | badou « tu as mangé »      |
| Il / elle                      | a     | mangé | Il / elle                                   | a     | badou « il a mangé »       |
| Nous                           | avons | mangé | Nous  | avons | badou « nous avons mangé » |
| Vous                           | avez  | mangé | Vous  | avez  | badou « vous avez mangé »  |
| Ils / elles                    | ont   | mangé | Ils / elles                                 | ont   | badou « ils ont mangé »    |

### 2.4- Le plus-que-parfait de l'indicatif

Au plus-que-parfait de l'indicatif, les verbes d'origine française se conjuguent comme en français et les verbes d'autres origines se conjuguent de la même façon, mais en recourant à l'auxiliaire du français.

Exemple :

| Verbe du français : « manger » |         |       | Verbe d'origine inconnue : badou « manger » |         |                             |
|--------------------------------|---------|-------|---|---------|-----------------------------|
| J'                             | avais   | mangé | Je / Yé                                     | avais   | badou « j'avais mangé »     |
| Tu                             | avais   | mangé | Tu / Ti                                     | avais   | badou « tu avais mangé »    |
| Il / elle                      | avait   | mangé | Il / elle                                   | avait   | badou « il avait mangé »    |
| Nous                           | avions  | mangé | Nous  | avons   | badou « nous avions mangé » |
| Vous                           | aviez   | mangé | Vous  | aviez   | badou « vous aviez mangé »  |
| Ils / elles                    | avaient | mangé | Ils / elles                                 | avaient | badou « ils avaient mangé » |

## 2.5- Le futur proche

Au futur proche de l'indicatif, les verbes d'origine française se conjuguent comme en français. Les verbes d'autres origines, quant à eux, se conjuguent de façon similaire en recourant au verbe « aller » du français.

Exemple :

| Verbe du français : « manger » |        |        | Verbe d'autres origines (inconnue) : badou « manger » |        |                              |
|--------------------------------|--------|--------|---|--------|------------------------------|
| Je                             | vais   | manger | Je / Yé   | vais   | badou « je vais manger »     |
| Tu                             | vas    | manger | Tu / Ti   | vas    | badou « tu vas manger »      |
| Il / elle                      | va     | manger | Il / elle   | va     | badou « il va manger »       |
| Nous                           | allons | manger | Nous  | allons | badou « nous allons manger » |
| Vous                           | allez  | manger | Vous  | allez  | badou « vous allez manger »  |
| Ils / elles                    | vont   | manger | Ils / elles   | vont   | badou « ils vont manger »    |

## Conclusion

Aujourd'hui, le nouchi se parle bien et il est couramment pratiqué en Côte d'Ivoire ; ainsi que dans la sous-région du fait de son dynamisme sociolinguistique. Dans sa pratique, cette variété est souvent interprétée comme le signe de l'appropriation réussie du français par les locuteurs ivoiriens (Aboa, 2011 : 53). Les verbes du nouchi qui ont été l'objet de cette étude se manifestent comme un véritable « caméléon » aussi bien en ce qui concerne leurs formes que pour leur description dans la grammaire du français. Tout en respectant en grande partie la syntaxe du français standard, le nouchi recourt à de nombreux procédés linguistiques de création lexicale. Il s'agit d'une part, des procédés formels que sont la troncation (apocope, aphérèse, affixation), la composition et la reduplication ; et d'autres part, des procédés sémantiques comme la métaphore, la métonymie, l'extension ou le rétrécissement de sens.

À la différence du français, où l'on reconnaît les verbes par leurs terminaisons et leurs conjugaisons selon les temps et les modes, les verbes du nouchi ne sont reconnaissables que dans l'accomplissement de leurs actions dans des contextes qui leur sont propres. D'origines diverses, les verbes en nouchi se classent en plusieurs catégories, à savoir : les verbes d'origine ivoirienne, les verbes d'origine européenne et les verbes d'origine inconnue ou verbes fabriqués. Chacune de ses catégories présentent plusieurs sous-catégories. À ce niveau, deux phénomènes importants sont à relever : il s'agit de la recatégorisation grammaticale et de la reclassification typologique des verbes. Pour le premier cas, un nom peut devenir verbe

en nouchi (voir les exemples (20) et (21) et le cas des verbo-nominaux de (64) à (73)). Pour le second cas, le nouchi dans sa « fabrication » de mot transforme un verbe français du 3<sup>ème</sup> groupe pour en faire un verbe du premier groupe (voir l'exemple (26) où le nouchi obtient *batrer* « battre ou frapper violemment quelqu'un » du verbe *battre* en français.

En ce qui concerne la conjugaison, tous ces verbes admettent quatre véritables temps de prédilection : le présent pour les actions centrales ; le passé composé, l'imparfait et le plus-que-parfait pour les actions antérieures et enfin, le futur proche pour exprimer les actions postérieures dans le temps. Ils restent tous invariables pour la plupart, sauf à l'imparfait de l'indicatif, à la différence des verbes d'origine française. Aux temps composés, les verbes du nouchi se servent des auxiliaires du français.

### Références bibliographiques

ABOA, Abia, Alain, Laurent (2011). « Le nouchi a-t-il un avenir ? », *Sudlang* Revue électronique internationale de Sciences du langage, N° 16,

AHUA, Mouchi, Blaise (2006). « La motivation dans les créations lexicales en nouchi ». *Le Français en Afrique* n° 21, pp. 143-157.

AHUA, Mouchi, Blaise, (2007). Élaborer un code graphique pour le nouchi : une initiative précoce ? *Le français en Afrique*, n° 22, 183-198.

AHUA, Mouchi, Blaise, (2008). Mots, phrases et syntaxe du nouchi. *Le français en Afrique*, n° 23, 135-150.

BENVENISTE, Emile, (1974). *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.

BOUTIN, Béatrice, Akissi, (2003). « La norme endogène du français de Côte d'Ivoire : mise en évidence de règles différentes du français de France concernant la complémentation verbale », in *Sud Langues*, revue internet, 2.

CHARAUDEAU, Patrick, (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.

DUMONT, Pierre, (1981). *Le français, langue africaine*. Paris : L'Harmattan.

GREVISSE, Maurice (1975) *Le bon usage*, Editions J. Duculot, Gembloux, Belgique, 10<sup>ème</sup> Edition, 1322 p.

GUILLAUME, Gustave, (1929). *Temps et Verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, H. Champion.

KOUADIO, N'guessan, Jérémie, (1990) : « Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère ? », in Gouaini/Thiam (éds.), *Des langues et des villes*, Paris, ACCT/Didier Erudition, p. 373-383.

KOUADIO, N'guessan, Jérémie, (1992). «Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère ?», in CIRL n° 32. ILA. Université d'Abidjan.

KOUADIO, N'guessan, Jérémie, (1999). « Quelques traits morphosyntaxiques du français de Côte d'Ivoire », in *Langues*, Vol.2., n°4 décembre 1999, Agence universitaire de la francophonie (Aupelf-Uref) et les éditions John Libbey Eurotext, Montrouge.

KOUADIO, N'guessan, Jérémie, (2000). « Le français de Côte d'Ivoire : structurations lexicales, sémantiques et grammaticales sous l'effet des langues en contact », in *Langage et Devenir N°9*, 2ème semestre, CNLA, Cotonou, Benin.

KOUADIO, N'guessan, Jérémie, (2006). « Le nouchi et les rapports dioula-français ». *Le français en Afrique*, n° 21, pp. 177-192.

LAFAGE, Suzanne, (1991). « L'argot des jeunes Ivoiriens, marque d'appropriation du français ? », dans *Parlures argotiques, Langue française*, Vol. 90 N°1, pp. 95-105.

LAFAGE, Suzanne, (2002) et (2003). *Le lexique français de Côte-d'Ivoire. Appropriation & créativité, Le Français en Afrique Noire*, Revue du ROFCAN, n° 16 et 17, tomes 1 et 2.

LEEMAN, Danielle, (dir) (2004). *De la langue au texte. Le verbe dans tous ses états*, Namur : Presses Universitaires de Namur.

QUEFFÉLEC, Ambroise, (2007). « Parlers mixtes en Afrique francophone subsaharienne », in *Le Français en Afrique* n° 22, pp 277-291.